

Monsieur le président, messieurs les commissaires bonsoir,
Merci de me permettre de m'exprimer ici,
en tant qu'administrateur de la Page Facebook « Riverains "EN COLÈRE" ».

Mon nom est Gérald O'Bomsawin, je suis riverain du lac Saint-Jean dans la
municipalité de Saint-Henri de Taillon, dans le quartier résidentiel de Wilson.

En novembre 2013 pour un deuxième automne consécutif nous avons eu de
l'érosion très sévère de notre plage Wilson.

S'en suivit une suite d'évènements a commencé par une rencontre publique
convoquée par les représentants du programme de stabilisation des berges de Rio
Tinto division Énergie Électrique, rencontre qui a vu regrouper plus de 150 riverains
et tous les médias de la région, tous "curieux" de connaître la position du
gestionnaire du lac face à cette érosion que les riverains ont qualifiée
d'exceptionnelle et à leur point de vue "d'évitable". Après plusieurs minutes
d'interventions posées et de questionnements de la part des riverains, la phrase d'un
des gestionnaires qui demande à l'assemblée « mais qu'est-ce que vous voulez au
juste ? » met fin brutalement à la rencontre.

De retour chez-moi, face à ce dialogue que j'ai interprété comme un "dialogue de
sourds", je me suis demandé quel pourrait-être le moyen "moderne" pour montrer au
promoteur que la problématique existait et qu'on "ne lâcherait pas le morceau" avant
d'avoir pu "vider le fond de l'affaire". De plus j'avais une autre préoccupation, car à
ma grande surprise, beaucoup de personnes avaient pas ou peu d'information autre
que des oui-dires ou des impressions quand on parlait de nos plages ou berges.

" On sait ben, ils ont le droit de faire ce qu'ils veulent ! "

" Le lac est géré à partir de l'Australie ! "

" Chez-nous le lac est ben plus haut que chez-vous "

Et j'en passe des vertes et des pas mûres.

L'idée m'est venue de mettre quelque chose sur les réseaux sociaux par le biais
d'une Page Facebook que j'ai baptisée Riverains "EN COLÈRE", pour permettre de
partager de l'information avec toutes les personnes autour du Lac Saint-Jean avec
comme mission identifiée:

«UN BIEN COLLECTIF EN DANGER. Une page qui a comme rôle d'être
"LA VIGIE" hébergeant des informations sur le vécu des berges du Lac
St-Jean depuis 2011.»

Mal m'en a pris ! Le titre "EN COLÈRE" qui exprimait bien l'impression
de nombreux riverains, a freiné la fréquentation des personnes, qui
malgré leur intérêt, se voyaient mal endosser le terme "en colère"
craignant d'être identifiés comme "contre le promoteur" qui souvent de
fois était de près ou de loin leur employeur.

Une des caractéristiques d'une page Facebook est que quelqu'un peut venir voir ce qui est déposé sans avoir à " s'inscrire" officiellement sur la page, inscription qui elle est publique. D'accord ce n'est pas "idéal" comme façon de consulter une page Facebook mais très rassurant pour la personne qui veut "demeurer incognito". Cette façon de faire ne permet pas d'écrire des commentaires sur la page Facebook mais l'administrateur de la page peut "constater qui consulte la page".

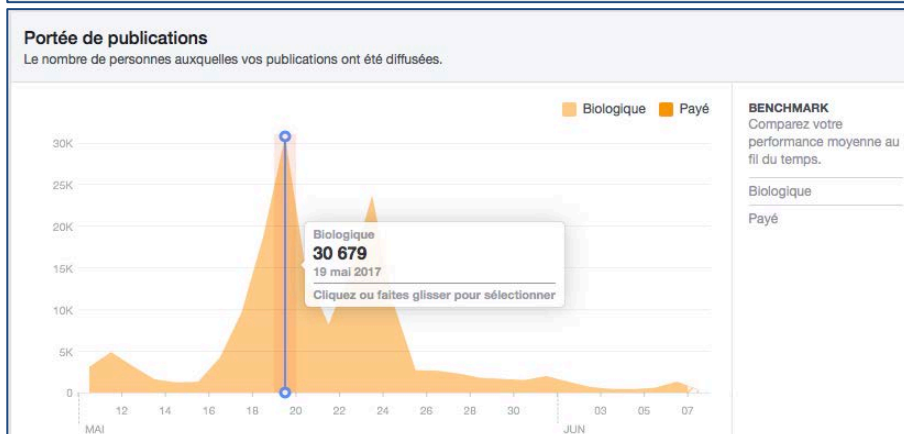
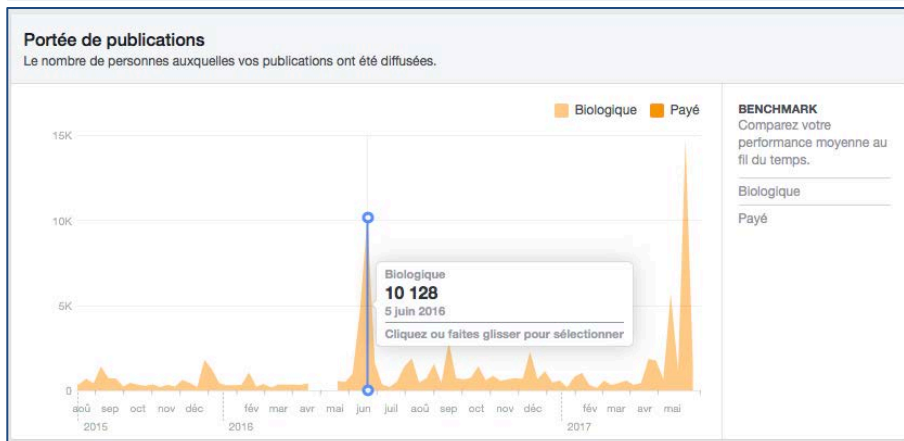
Ce qui m'amène à vous préciser que je suis le seul administrateur de cette page Riverains "EN COLÈRE". J'ai élagué de nombreux commentaires de personnes dont la formulation de la phrase avait sûrement dépassée leur pensée. A partir de janvier 2014, avec une centaine "d'abonnés" qui venaient lire l'information, on a commencé à voir des riverains déposer de leurs photos et commentaires.

La page Facebook a vu à sa mission "information" s'ajouter un aspect "formation" qui a pris de plus en plus d'espace car les riverains voulaient connaître la teneur du décret de 1986 reporté jusqu'à maintenant, connaître le vécu de d'autres associations riveraines, plaisancières et touristiques, avoir accès à diverses données publiées par différents groupes d'analyse sur notre lac.

De plus on a commencé à mettre sur la page des liens vers les publications régionales et même nationales qui couvraient le sujet des berges. Ce qui est encore le cas aujourd'hui.

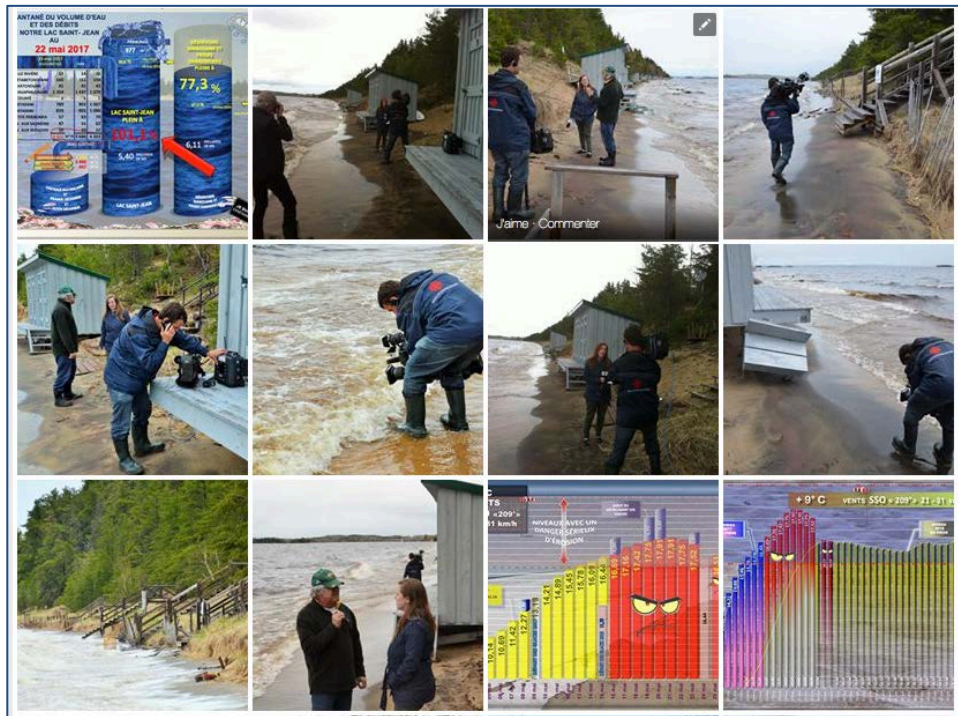
Avec ses 1,089 abonnés qui reçoivent "instantanément" les publications déposées quotidiennement. Avec ses 5,893 photos venant de tout le tour du lac, incluant des photos d'érosion, sans "censure aucune". Avec ses 276 vidéos amateurs et même professionnels. Avec ces centaines d'articles de journaux, commentaires, éditoriaux; entrevues et nouvelles des médias parlés et télévisés où on parle de riverains, de berge, d'érosion. Avec le lien que nous a accordé l'ONF pour le visionnement gratuit sur internet du documentaire de Jean-Thomas Bédard sur le "combat d'Onésime Tremblay" (D'ailleurs après 17,022 vus et 419 partages au 7 juil. 2015 on a arrêté de comptabiliser la fréquentation). Avec des articles de fond de L'ACTUALITÉ par Guillaume Roy. Avec dans Le Devoir une couverture par plusieurs journalistes. Avec des liens sur la problématique de berges ailleurs dans le monde; tout ça résume assez bien l'envergure de la base de données qui s'est créée au fil des ans depuis novembre 2013.

Exemples de "saisies d'écran" disponibles pour l'administrateur.



Comme vous pouvez le constater la "portée des publications" saisie aux différentes dates se lisait comme suit:

09 décembre 2015	82,774 personnes
19 décembre 2015	134,055 personnes
05 juin 2016	10,128 personnes
19 mai 2017	30,679 personnes



J'aimerais donc que cette page qui regroupe une mine d'informations audio-visuelles, qui a vu varier sa fréquentation au gré des événements, qui compile un peu le vécu du "pourtour du lac" en tant qu'entité que d'aucun appellent berges, d'autres rivages ou d'autres plages, voit son lien internet déposé à travers les documents comme ayant le même statut qu'un mémoire retenu par votre commission.

Dont voici le lien

<https://www.facebook.com/Riverains-EN-COLÈRE-638264342884102/>

Merci encore de votre attention,

Gérald O'Bomsawin
Créateur et administrateur de la page Facebook
Riverains "EN COLÈRE"
WILSON - 08 JUIN 2017